Mon canton Toulouse 7

Rubrique
Canton
Tag 1
Toulouse 7
Tag 2
Département
Tag 3
Élus
Publié le 2 septembre 2026
Reading time
Reading time : 6 minutes
Image d’illustration

Lilian Cazabet / CD31

Suivre mon canton sur Facebook

Qu'est-ce qu'un canton ?

D’où vient le système de cantons ?

C’est au lendemain de la Révolution française, en 1790, qu’est né le concept de cantons. Cherchant à réorganiser la France, les révolutionnaires découpent le pays en territoires administratifs distincts : les départements qui contiennent chacun des districts, eux-mêmes découpés en cantons.

Chaque canton fait alors environ 18 km2. On en compte 4 824 en 1793, avant que le régime de la Convention ne supprime cet échelon administratif, rétabli finalement par le régime du Directoire avec la Constitution du 22 août 1795.

Ce chiffre sera réduit à 2916, après la réforme de 1800, puis augmentera au cours des 200 années suivantes pour suivre l’évolution démographique.

Le dernier redécoupage des cantons est issu de la loi du 7 mai 2013. Désormais, sauf exception, la population d’un canton ne peut plus être supérieure ou inférieure de plus de 20% à la population moyenne des cantons du département. Cette réforme a réduit le nombre de canton en France de 3 971 à 2 054.

Pour les départements entre 150 000 et 500 000 habitants, le nombre de cantons ne peut pas être inférieur à 13. Quant aux départements de plus de 500 000 habitants, ils ne peuvent pas avoir moins de 17 cantons ; la Haute-Garonne – 1 471 468 habitants lors du dernier recensement en vigueur – compte 27 cantons.

Avec cette réforme de 2013, les cantons de Martinique et de Guyane ont disparu à la suite de la transformation de ces départements et régions d'outre-mer en collectivités territoriales uniques. Les cantons situés dans la métropole de Lyon, devenue collectivité territoriale à statut particulier, sont eux aussi supprimés.

Un canton, ça sert à quoi ?

En 1790, chaque canton correspond au périmètre d’intervention d’une gendarmerie, d’une brigade de sapeurs-pompiers et d’une circonscription de collecte d’impôts. Condition supplémentaire : avoir un hospice pour les personnes âgées, accessible pour les personnes sans ressources.

Ces fonctions vont cependant être progressivement transférées aux autres entités administratives. C’est à partir de 1833 que les cantons vont endosser leur rôle électoral avec la décision d’y élire les conseillers départementaux (conseillers généraux à l’époque) au suffrage censitaire en 1833, puis au suffrage universel masculin à partir de 1848 et enfin au suffrage universel après 1944.

Le canton, une terre... d'élections

Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les six ans. Les électeurs votent pour un « ticket » de deux candidats dans leur canton.

Les élections départementales, dénomination retenue depuis 2015 (avant on les appelait élections cantonales) se déroulent au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Chaque binôme de candidats par canton est obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Les dernières élections départementales ont eu lieu en juin 2021. Les prochaines ont été repoussées en 2028, en raison des élection présidentielles et législatives de 2027. Le mandat des élus actuels, 7 ans, déroge aux 6 ans habituels.

La France totalise 4 108 conseillers départementaux.

Les communes et quartiers du canton de Toulouse 7

Brax • Pibrac • Colomiers • Saint-Martin-du-Touch • Lardenne

Carte des services du canton de Toulouse 7

Ouvrir la carte en plein écran

Chiffres clés

Entre 2021 et 2025, ce sont près de **13,6 millions d'euros** de subventions qui ont été votées pour le canton de Toulouse 7 :

- **2,8 millions d'euros** pour les projets des **communes**
- **3,2 millions d'euros** pour les **associations**
- **6,1 millions d'euros** pour les **collèges**
- **252 000 euros** pour le **logement social public**

Il y a **5** collèges pouvant accueillir un total de **2 970** élèves :

- COLOMIERS Jean-Jaurès
- COLOMIERS Léon-Blum
- COLOMIERS Victor-Hugo
- COLOMIERS Voltaire
- PIBRAC Bois de la Barthe

.pdf / 288 ko

Portrait du canton de Toulouse 7

.pdf / 288 ko
Télécharger

Accompagnement du Conseil départemental sur les réalisations structurantes

Éducation

- Construction de l'école élémentaire Simone-Veil à Colomiers (accompagnement de 500 000 euros)
- Construction de l'école élémentaire Maurice-Fonvieille à Pibrac (accompagnement de 250 000 euros)
- Adaptation des écoles au changement climatique à Colomiers (accompagnement de 250 000 euros)

Services publics

- Maison départementale de proximité à Pibrac
- Nouveaux bâtiments pour les Archives départementales à Toulouse

- Nouvelle caserne de pompiers à Pibrac

Enfance et solidarité

- Création d'une crèche avec Relais petite enfance à Brax (accompagnement de 168 000 euros)
- Réhabilitation du foyer de vie Cabirol à Colomiers (accompagnement de 1,4 M€)
- Extension du centre de loisirs du Cabirol à Colomiers (accompagnement de 56 000 euros)

Sport et loisirs

- Extension et rénovation du stade municipal de Brax (accompagnement de 70 000 euros)
- Création d'un city-stade à Brax (accompagnement de 30 000 €)
- Rénovation de l'espace nautique Jean-Vauchère à Colomiers (accompagnement de 150 000 euros)

Transition écologique

- Maison de la transition écologique à Colomiers (accompagnement de 150 000 euros)
- Ferme maraîchère et pédagogique à Pibrac (accompagnement de 100 000 euros)
- Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école à Colomiers

Les points forts du mandat

- Une Maison départementale de proximité et une nouvelle caserne de pompiers à Pibrac
- Des investissements majeurs dans les écoles et les collèges
- Une forte ambition écologique à Colomiers et Pibrac
- Un accompagnement renforcé des équipements sportifs, de loisirs et médico-sociaux

Agenda du canton

Nodes
Titre court
Les cantons de Haute-Garonne

Profil du canton

- **Nombre de communes** : 4 (dont Colomiers, Pibrac, Brax et fraction de la commune de Toulouse)
- **Superficie** : 61 km²
- **Population** : 64 764 habitants (Insee 2023)
- **Densité** : 957 hab./km²
- **Intercommunalités principales** : Toulouse Métropole.

Vos élus du canton

DEGERS Laurence, *Conseillère départementale —* laurence.degers@elus.cd31.fr
ESCOBEDO André, *Conseiller départemental —* andre.escobedo@elus.cd31.fr